

LEGENDE

- Limite de zone
- Site classé " le Berceau de St Bernard" hors périmètre A.V.A.P.

COMPOSANTES DU PAYSAGE

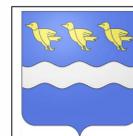
- Secteur d'ouverture de vue en pied de butte : plantation d'arbres interdite.
- Espace vert à maintenir et mettre en valeur dont aménagement du cimetière.
- Secteur d'arbustes épineux à préserver pour raison écologique.
- Arbre isolé ou remarquable à préserver.
- Verger à préserver.
- Arbres en groupement (bosquets, alignements), principe de plantation à maintenir.
- Réseau hydraulique à ciel ouvert à maintenir.
- Boisement à maintenir.
- Système de parc historique devant être préservé : composition, couvert végétal, éléments de fonctionnement.

COMPOSANTES URBAINES ET ARCHITECTURALES

- Monument protégé au titre de la législation sur les Monuments Historiques.
- Croix à conserver
- Bâtiment ou partie de bâtiment remarquable à préserver.
- Mur de clôture, de soutènement ou de séparation et portail à préserver.
- Architecture traditionnelle de qualité à préserver.
- Espace à mettre en valeur.
- Détail architectural à maintenir.
- Elément de patrimoine hydraulique à préserver.
- Secteurs de vues sur la butte témoin portant les monuments historiques et le site classé, ou en visibilité directe depuis ces derniers.



DIRECTION REGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES
DEPARTEMENT DE LA COTE D'OR



VILLE DE
FONTAINE-LES-DIJON

AIRE DE MISE EN VALEUR DE
L'ARCHITECTURE ET DU
PATRIMOINE
5 - LA CARTE DES QUALITES ARCHITECTURALES
ET PAYSAGERES

Jean-Pierre LOURS Urbaniste O.P.Q.U. Architecte D.P.L.G. D.E.A. analyse & aménagement	MODIFICATIONS : Suppression de la protection bâtie sur la parcelle BL 524 suite avis favorable CLSPR du 24 mars 2022
Eve PELLAT PAGÉ Urbaniste Géographe Qualifiée O.P.Q.U. Membre de la S.F.U. C.E.A. Patrimoine 06.12.70.05.23	
Yves MORLAND Architecte D.P.L.G. D.E.A. analyse & aménagement	ELABORATION DE LA REVISION DE LA ZPPAUP EN VUE DE SA TRANSFORMATION EN AVAP PRESCRITE EN DATE DU 25 SEPTEMBRE 2012 APPROUVE EN DATE DU 9 DECEMBRE 2014 MODIFIE LE 27 JUIN 2024 Vu pour être annexé à la délibération du Conseil métropolitain en date du 27 juin 2024
Anne CAZABAT Architecte du Patrimoine Architecte D.P.L.G. D.E.A. Histoire Socio-culturelle 06.62.03.52.58	Le Président, Pour le Président, le 1 ^{er} Vice Président Pierre PRIBETICH

Atelier Atlante - Architecte Paysagiste
14 allée François 1er 41000 BLOIS - Tél. 09 65 20 06 32 - Fax. 02 54 42 73 04
Courriel: atelieratlante@gmail.com

Bureau d'Etudes - Aménagement, Urbanisme, Architecture
S.A.R.L. B.E.-A.U.A., capital 8100 €, R.C.S. TOURS 439 030 958, N° ordre national S 04947 - régional S 1155, Courriel : BE-AU@wanadoo.fr
Siège : 69, rue Michel Colombe - 37000 TOURS - Agences : Bât 640 Zone aéroportuaire, 36130 DEOLS et 1, rue Guillaume de Varye 18000 BOURGES
groupe B.E.-A.U.A. ATRIUM Architecture ensemble, nous dessinons votre avenir

